



Campagne nationale de bourses de collège - Année scolaire 2025-2026

publié le 05/09/2025

La bourse nationale de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

Les demandes de bourse nationale de collège pour la rentrée 2025-2026 sont à effectuer du lundi 1er septembre au jeudi 16 octobre 2025 inclus (délai de rigueur, aucun dossier ne sera accepté après cette date).

Vous souhaitez faire une demande de bourse de collège, 2 possibilités s'offrent à vous :

- ▶ La demande de bourse en ligne sur le site Éduconnect à partir du compte responsable uniquement (taper Éduconnect dans un moteur de recherche). Identifiant et mot de passe transmis par mail ou très prochainement transmis.
- ▶ La demande de bourse sous format papier à retirer auprès du secrétariat (lorsque la demande en ligne ne peut se faire).

Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

La demande de bourse doit être faite par le parent qui assume la charge effective et permanente de l'élève au sens de la législation sur les prestations familiales.

En cas de concubinage, il sera tenu compte des revenus des 2 concubins. En cas de résidence alternée de l'élève, il sera tenu compte des revenus du demandeur de la bourse, ou des revenus de son ménage recomposé si c'est le cas.

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

- ▶ Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur le ou les avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024 du ménage du demandeur. L'avis d'imposition est le document indispensable à la demande de bourse.
- ▶ Les enfants à charge : c'est le nombre d'enfants mineurs, majeurs célibataires et enfants en situation de handicap à charge tels qu'ils figurent sur votre avis d'impôt sur le revenu.

Pour en savoir plus :

Un simulateur accessible depuis www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee  permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de collège pour votre enfant et estimer son montant.